

Le Site des Dames Blanches:

l'indispensable concertation avec les habitants



Depuis deux ans, des inquiétudes planent sur le site des Dames Blanches. La Secrétaire d'état au Logement à la Région de Bruxelles-Capitale, envisageait en effet de faire construire mille logements sociaux sur ce champ, situé en bordure de la forêt de Soignes, en contradiction avec le PPAS (Plan particulier d'affectation du sol) existant, et sans tenir compte des particularités du lieu.

J'ai eu l'occasion de tempérer ces ambitions démesurées en imposant que tout projet de construction qui serait mené par la Société régionale du logement respecte la densité des quartiers environnants et comporte au moins 50% de logements accessibles à des revenus moyens et des jeunes ménages. Un appel à projet européen a été lancé et trois bureaux d'urbanisme ont été retenus. Après une première procédure de sélection mal respectée, il a fallu reprendre les opérations au départ. A la suite de celles-ci, un jury a sélectionné un projet à tendance postmoderniste comprenant des tours de 15 étages ainsi que des barres de logements. A la demande de Damien De Keyser, notre Echevin et administrateur cdH de la Société régionale du logement, ce projet en totale rupture avec l'urbanisation du quartier a finalement été rejeté. Un autre bureau a été sélectionné dont le projet «Cité grille» a été retenu par le conseil de la SLRB. Cette fois encore, **le cdH a été le seul parti à s'opposer**, les autres formations politiques (MR, PS, Ecolo) s'étant soit abstenues, soit ayant soutenu le projet de 625 logements qui ne correspond pas au tissu social et urbanistique du quartier.

Nous avons obtenu que ce projet suive cependant les règles prévues prévues au COBAT - ancienne version - (Code Bruxellois d'Aménagement du Territoire) qui imposent l'avis de la commune pour une modification ou une abrogation du PPAS. Il est évident que le cdH continuera après les élections à s'opposer à tout projet qui ne respectera pas les gabarits, la densité et la typologie du quartier environnant. Si nous avons toujours été favorables à la création de logements dans notre commune afin de permettre

notamment aux jeunes ménages de s'y installer, c'est à la condition que ceux-ci favorisent la convivialité et le lien social et qu'ils se réalisent en concertation avec les habitants. En clair, cela signifie un projet respectant les caractéristiques des quartiers environnants et prévoyant différents types de logement avec des infrastructures communes, telles que des crèches, les petits commerces, des emplacements pour des professions libérales.

Notre commune a la chance d'avoir su préserver des zones vertes, des lieux de rencontres, des petits noyaux de commerces et une densité de population raisonnable. Il y fait bon vivre. Nous souhaitons partager cette qualité de vie et non pas la détruire par des projets sur-dimensionnés et humainement mal conçus.

Benoît Cerexhe

Permanence de Benoît Cerexhe: tous les lundis, de 17h 30 à 18h 30 au café «The Corner», Rue Louis Thijs, 60
Pour prendre rendez-vous: 0475/43.35.36

Benoît CEREXHE



Conseiller communal cdH
Echevin empêché

0475 43 35 36
benoit@cerexhe.be

